

## **Election du comité de suivi des OING**

### **Lettre de Motivation de Jean-Marc GENIER, président du Conseil Francophone de la Chanson « CFC ».**

Madame, Monsieur

Permettez-moi d'entamer cette lettre de motivation par une brève présentation de ma trajectoire avant d'expliquer les raisons de ma candidature et de mettre en évidence la contribution qui pourrait être la mienne si cette candidature venait à être retenue. Je suis né le 27 février 1943 à Barcelone, mon père était en poste au consulat de Suisse. Je suis marié. Voici brièvement résumées mes études.

Etudes : Institut d'Etudes Sociales à Genève. Diplôme en animation socioculturelle 1965.  
Diplôme supérieur du Travail social à Paris 1974.  
Licence et maîtrise en sociologie et en sciences de l'expression et de la communication Paris 1978.

**Professeur à Lausanne EESP.** Haute école spécialisée HES 1970-2000  
Spécialisé en travail social et sociologie de la culture Enseignement et recherches concernant l'étude des politiques culturelles.

**Initiateur de la formation interuniversitaire traitant de la gestion des projets culturels.**  
Université de Genève et Lausanne. 1999 -2005. Membre du conseil scientifique.

**Producteur et agent société Spécial Diffusion Spectacles SDS.**  
Plus de 100 spectacles par année.  
Chargé d'études et d'expertises dans le domaine culturel pour des Villes.

**Membre fondateur et Président actuel du Conseil Francophone de la Chanson. « CFC ».**

**Expert consultant pour l'Agence Internationale de la Francophonie « AIF ».**

**Président du jury international de sélection du volet culturel des Jeux de la Francophonie** 2001 de Ottawa Hull de même, qu'en 2005 pour les Jeux de la Francophonie de Niamey.

Vous comprendrez qu'au travers de cette trajectoire, j'ai désiré mener de front à la fois des activités de formation, parallèlement à des implications directs sur le terrain par le biais en particulier de la production et la diffusion de spectacles de théâtre, de variété d'humour et de musiques du monde. De plus, je suis très attaché à des engagements associatifs, en particulier dans le champ de la Culture.

Il y a là de mon point de vue, une certaine unité de perspective, la possibilité de développer mes passions tout en gardant une certaine distance, en particulier grâce à l'enseignement et à la recherche. Notons que j'ai renoncé depuis quatre ans à l'enseignement permanent HES, ce qui me laisse plus de disponibilité pour de nouveaux défis.

Dans ce contexte pourquoi être candidat à l'un des postes à repourvoir auprès du comité de suivi des OING auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie.

- 1 J'ai un vif intérêt pour la Francophonie et la façon dont elle se positionne dans le contexte international actuel. Le renforcement de ses positions politiques est essentiel et les lignes de force qu'elle propose sont respectueuses des peuples et de leur identité et elles constituent une alternative crédible face aux autres grandes puissances ou blocs.
- 2 La Francophonie conserve un ancrage sur le terrain par le biais de programmes de coopération dans différents volets tels ceux qui réunissent les OING. Ces différents programmes concrétisent ses aspirations et mettent en évidence ses valeurs. Pour beaucoup de personnes, leur appréhension et leur compréhension de la Francophonie et de la solidarité internationale s'incarnent par ses actions concrètes sur le terrain.
- 3 A l'occasion de ces renouvellements de postes au sein du comité il me semble que les différentes sections thématiques doivent être équitablement représentées. Pour ce qui me concerne j'ai une solide expérience qui rendrait ma candidature pertinente dans la section « promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ». Notons que pour la seconde fois je me rends dans près de cinquante pays de l'espace francophone à l'occasion des sélections des artistes pour les Jeux de la Francophonie. Cette expérience unique et ce contact avec les Ministre, les Hauts Fonctionnaires et les Artistes permettent d'éprouver au quotidien ce concept de diversité culturelle.
- 4 Depuis près de 20 ans aujourd'hui, je collabore avec l'AIF. en tant que président du Conseil Francophone de la Chanson (Ce référer à la note de présentation du Conseil). Nous avons inspiré des programmes, nous avons suscité la création d'événements, nous avons mis en œuvre des programmes de la direction Culture et Patrimoine. Nous avons apporté notre expérience et notre expertise dans le cadre de colloques comme par exemple, ceux traitants du développement des industries culturelles dans la francophonie. Cette connaissance du fonctionnement institutionnel constitue un atout et pourrait être le gage d'une certaine efficacité dans le travail d'un comité international qui devra nécessairement inscrire son action dans la réalité des programmes de l'OIF.
- 5 Enfin je suis attaché à la société civile, au mouvement associatif et au rôle qu'il peut et doit jouer dans ses rapports avec les Etats ou les Organisations Internationales. Il est essentiel aujourd'hui de conserver et développer cet acquis à la fois complémentaire au rôle des services publics mais également source d'inspiration et moteur de changement ou d'adaptation des programmes du secteur public. Au cours de ma vie professionnelle ou de citoyen j'ai pu éprouver la valeur de du mouvement associatif et cette expérience pourrait être mise au service de ce comité.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que cette candidature pourra susciter et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à Ouagadougou en septembre prochain, je vous adresse mes meilleures salutations.

Le Pont, 17 juillet 2005.

Jean-Marc Genier